
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance ordinaire du 21 Novembre deux mille huit

Sous la présidence de M. Jacques BASCOU

N°C-82/2008

Présents ou représentés : M. Georges ABBAMONTE, M. Raymond AGRAZ, M. Didier ALDEBERT, M. Paul ALDEBERT, M. Rémy ALINGRIN, M. Jean-Marie ASSENS, M. Henri AZEMA, M. Jacques BAILLAT, M. Jacques BASCOU, M. Jean-Pierre BASTELICA, Mme Marie BAT, Mme Bérange BATTISTELLA, M. Youssef BOUNOUA, M. Didier BOUSQUET, Mme Marie-Antoinette BOUSQUET, M. Denis CABOULET, Mme Elyette CABROL, Mme Marie-Claude CANET, Mme Nicole CATHALA, M. Didier CODORNIUO, M. Gérard CRIBAILLET, M. Christian DURAND, Mme Marie-Claude EGLESSIES, M. Jean FABRE, M. Patrick FRANÇOIS, M. Gérard FRATICOLA, M. Pierre GALINIER, Mme Murielle GANCIA-RAYMOND, M. Bernard GEA, M. Jean-Yves GLÉMÉE, M. Serge GUIGUE, Mme Alice GUITTARD, Mme Isabelle HERPE, Mme Anne-Marie JOURDET, M. Gérard KERFYSER, M. Aimé LAFFON, M. Tristan LAMY, M. Olivier LAPEYRE, M. Paul LIGNERES, M. Robert LOIS, M. Roger LOPEZ, Mme Monique MACPHAIL, M. Guy MARSOTTO, Mme Hélène MARTINEZ, M. Jean-Michel MENAGER, Mme Martine MIR, M. Louis MOLVEAU, Mme Christiane MONNIER, M. Marcel NERIN, Mme Nadine OLIVIER, M. José PERERA, M. Gilbert PLA, M. Jacques POCIELLO, M. Jean-François ROUSSOULY, M. Nicolas SAINTE-CLUQUE, Mme Janny SAMPERE, M. Jean-Paul SCHEMBRI, M. Richard SEVCIK, M. Guy SIË, Mme Zorha TEGGOUR, Mme Magali VERGNES, M. Alain VIALADE.

Excusés : Mme Lucia COSTA, Mme Marie-Hélène FABRE, M. Michel FARNOLE, M. Jean-Michel FESTE, Mme Aurélie ORRIT, M. Marc ORTIZ, Mme Sabine PEYROUSEL, Mme Hélène SANDRAGNE, M. Jean-Michel VILA.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HERPE

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAE de Montredon –
Extension : Approbation des cahiers des charges.**

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté d'Agglomération, par l'intermédiaire de la SEML SENA SUD avec qui elle a conclu une convention publique d'aménagement, réalise, dans le cadre d'une procédure de ZAC, l'extension de la zone d'activités de Montredon des Corbières.

Sur un peu plus de 30 hectares, une cinquantaine de parcelles est viabilisée puis proposée à la vente.

Afin de définir les conditions de réalisation de cette opération, de fixer les obligations de l'aménageur et des acquéreurs, il a été établi un cahier des charges et une convention type de cession de terrain d'une part, un cahier des charges d'aménagement de la ZAC et ses annexes (prescriptions et recommandations EDF, plan des servitudes et contraintes, charte d'aménagement, règlement sur la redevance ordure ménagère, questionnaire assainissement, extrait du PLU) d'autre part.

Le contenu de ces documents a pour objectif de proposer un espace d'accueil d'entreprises à la qualité architecturale et environnementale exemplaire.

Afin de pouvoir procéder à la commercialisation des terrains concernés, je vous propose d'approuver :

- le cahier des charges et la convention type de cession de terrain
- le cahier des charges d'aménagement de la ZAC et ses annexes

Le Conseil adopte à l'unanimité

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa réception
en Sous-Préfecture

le :

et de sa publication

le :

Jacques BASCOU